



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE DES ECOLES DU 20<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT

Réuni le 12 juin 2024

- Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- Vu la loi n°82-1169 du 31 décembre 1982 relative à l'organisation administrative de Paris, Marseille et Lyon et des Etablissements Publics de Coopération intercommunale et notamment les articles 5 et 22 ;
- Vu le décret n° 83-838 du 22 septembre 1983, portant modification du décret n°60-977 du 12 septembre 1960, et notamment les dispositions de l'article 2, relatif à la composition du Conseil d'arrondissement ;
- Vu l'article R.212-27, section 2 du Code de l'Education ;
- Vu les statuts de la Caisse des écoles du 20<sup>ème</sup> arrondissement approuvés le 24 juin 2009 ;
- Vu le compte-rendu et le résultat des élections des représentants des sociétaires au Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles du 20<sup>ème</sup> arrondissement en date du 12 juin 2024 ;

### DELIBERE :

#### Article 1<sup>er</sup> :

Les élections des représentants des sociétaires au Conseil d'administration de la Caisse des Ecoles du 20<sup>ème</sup> arrondissement se sont déroulées le 12 juin 2024.

Les sociétaires élus sont les suivants :

1. Monsieur Alain CASANOVA
2. Madame Valérie DELESTRE
3. Madame Florence DION
4. Madame Stéphanie FROMENTIN
5. Madame Sabrina JIGOREL
6. Monsieur Christophe JOIE
7. Monsieur Laurent LAGUERRE
8. Madame Laura MULLER
9. Monsieur Benoit SALLUSTRO
10. Madame Sandra VALERI
11. Madame Saadia YAKOUB

#### Article 2 :

La durée du mandat restant à couvrir est de **deux ans**.

**Article 3 :**

La présente délibération sera publiée au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

**Article 4 :**

Copie du présent arrêté sera adressée :

- À Monsieur le Préfet de la Région d'Ile de France, Préfet de Paris,
- À Monsieur le Comptable du Trésor Public, chargé des Etablissements Publics Locaux.
- Aux intéressés

Fait à Paris, le 12 juin 2024  
Acte certifié exécutoire.

Eric PLIEZ  
Maire du 20<sup>ème</sup> arrondissement  
Président de la Caisse des Ecoles

